

M. D. / 5

BEYROUTH, le 27 Août 1930

56

DIRECTION DU SERVICE DES
RENSEIGNEMENTS DU LEVANT

N° 2154/K.5

Annexe N° 3 à la dépêche de Beyrouth
N° 753 du 23 Septembre 1930

406
(l)

RAPPORT du Lieutenant-Colonel Directeur
du Service des Renseignements du Levant

Objet:

S. du passage
de Hadjo Agha et des
fils de Djemil Pacha
en Turquie

Djeladet Beder Khan est arrivé dans la
première quinzaine de Juin à Hassetché où il s'est installé
chez les fils de Djemil Pacha.

Son but, d'après les déclarations faites
par Kameran Beder Khan à l'officier du S.R. de Kaméchlié
était de "resserrer l'influence des Beder Khan sur la popula-
tion kurde de la région".

Le Lieutenant Dilleman l'a signalé dans son
bulletin de renseignements du 18 Juin.

L'absence d'Officier de Renseignements à
Hassetché (le Capitaine Derreumeaux malade a été évacué le
27 juin) n'a pas permis de surveiller aussi étroitement qu'il
eut convenu les agissements de Djeladet Beder Khan.

Ses menées et celles des affiliés des Comités
Hoiboun et Tachnak en vue d'une intervention des Kurdes de
Syrie en territoires turc pour y appuyer la rébellion de leurs
frères de race n'ont cependant pas été ignorées de Monsieur
le Général Délégué à Deir auquel l'Officier du S.R. et le Chef
de la brigade de sûreté de Kaméchlié ont adressé toutes les
informations qu'ils ont reçues à leur sujet.

Parmi celles-ci je citerai le B.R. de la Sûreté
en date du 9 juillet reproduisant une lettre de Heratché
Papazian à Hadjo Agha (pièce annexe N° 1) l'information
I45I/K.R. du 13 juillet du service des renseignements (pièce
annexe N° 2), le B.R. de la sûreté N° 265/S.G.K. du 23 Juillet
(pièce annexe N° 3).

7,...

le rapport du Lieutenant Dillemann N° 1470/E.R. du 23 Juillet
(pièce annexe N° 4).

le B.R. de la Sûreté N° 271/S.C.N. du 27 Juillet (pièce annexe N° 5)

Ces informations bien que certaines soient plutôt pessimistes auraient pu provoquer en temps utile des mesures de précautions plus efficaces que les directives données par le Général Callais dans l'information N° 3356/D.Z du 29 Juillet (pièce annexe N° 6).

A noter et cela a son importance que Djeladet Beder Khan rencontré fortuitement le 25 juillet à Beni Kaser par l'Officier du S.R. de Dereck a été amené à Namechlié escorté par deux gardes mobiles et mis en demeure par le Lieutenant Dillemann de sortir immédiatement de la zone frontière de cinquante kilomètres après de véhémentes protestations.

Quant aux incursions en Turquie de Hadjo et des fils de Djemil Pacha dans la nuit du 3 au 4 août elles auraient peut-être pu être empêchées s'il avait été davantage tenu compte des indications données par le B.R. de la Sûreté N° 273 S.G.K. du 30 Juillet (pièce annexe N° 7) et de la lettre adressée le 2 août par le Caimakam de Nissibin à l'officier du S.R. de Namechlié (pièce annexe N° 8).

En la circonstance le Lieutenant Dillemann s'est montré indécis et quelque peu crédule.

Ayant pris connaissance du B.R. N° 273/S.F.K. du 30/7 de la Sûreté et ayant recueilli lui-même certaines informations, il a rédigé le 1er Août son rapport N° 1520/K.R. (pièce annexe N° 9).

Tenant compte d'autre part des renseignements qu'il avait reproduits au paragraphe 12 de son B.R. du 23 Juillet et des déclarations que lui a faites Hadjo les 2 et 3 août (voir mon rapport N° 2121 en date du 23 août 1930,) il n'a pas cru aux indications données par le caimakam de Nissibin dans sa lettre du 2 août.

Cette attitude du Lieutenant Dillemann ordinairement très éveillé et très aisanct s'explique par son état de fatigue dû au surmenage et à la température excessive qui a sévi fin Juillet dans la région et par le peu d'initiative qui lui est laissé.

De la mise au point à laquelle j'ai possédé des informations recueillies au sujet de la préparation des réunions de la nuit du 3 au 4 août, il paraît résulter qu'il n'y a pas eu à Hassetché de réunions solennelles les 18 et 29 juillet comme l'a signalé la sûreté..

Il y a eu des visites successives faites par les principaux notables Kurdes de la zone frontière syrienne affiliés au Comité Hoybonn à Djeladet Beder Khan chez les fils de Djemil Pacha à Hassetché.

Hadjo Agha et Rassoul Agha sont venus le 12 juillet.

Souraya Beder Khan est venu le 15 Juillet de Beyrouth et est reparti le 20 juillet pour Alep, Bozan Chahine bay est venu les 25 juillet, Hadjo est venu le 29 juillet.

C'est au cours de ces visites que l'intervention des Kurdes en Turquie a été décidée et préparée.

Les frères Bozan et Mustapha Chahine paraissent n'avoir pas osé compromettre et n'avoir pris aucun engagement.

Les fils d'Ibrahim Pacha (Mahmoud et Khalil), ont promis de marcher, par la suite ils ont failli à leur promesse.

Les fils de Djemil Pacha et Hadjo Agha se sont également engagés à agir.

Le 29 juillet, la décision était prise de marcher au secours des Kurdes dans le plus bref délai possible, la date ferme n'était pas fixée.

Quant à la distribution des drapeaux, elle n'a pas eu lieu solennellement comme cela a été rapporté.

Les emblèmes ont été confectionnés par les femmes des fils Djemil Pacha et remis au fur et à mesure de leur confection à Mahmoud ibn Ibrahim Pacha, à Hadjo a Ehrem et à Kadri ibn Djemil Pacha.

Le 3 août dans l'après-midi Djeladet Beyer Khan et Mohamed ibn Djemil Pacha sont venus d'Hassetché à Kamechlié où ils ont été les hôtes de Kaddour bey.

Dans la soirée ils se sont rendus à Kubur el Bid et c'est alors seulement qu'ils ont invité Hadjo à partir dans la nuit même.

L'exécution du plan arrêté s'est effectuée de la façon suivante:

Mustapha et Bozan Chahine beys qui n' s'étaient pas engagés n'ont pas marché.

Mahmoud et Khalil beys, fils d'Ibrahim Pacha qui avaient promis de marcher sont allés se présenter le 3 août au Capitaine de Jonquieres, Commandant d'armes de Ras ul Ain, ils lui ont déclaré qu'ils étaient sollicités de passer en Turquie avec un contingent armé pour appuyer les rebelles Kurdes puis lui ont demandé ce qu'ils devaient faire.

Le Capitaine de Jonquieres leur ayant répondu qu'ils devaient s'abstenir, ils se sont conformés à ses instructions et n'ont pas bougé.

Le groupe des fils de Djemil Pacha s'est rassemblé à leur village de Talik, il comprenait 16 chrétiens Kurdes recrutés à Kaméchlié et 14 de leurs domestiques et fellahs de Talik.

Il a franchi la frontière à l'Est de Karamanich et s'est porté sur le village de Gous (15 km. Ouest de Mardin) Ehrem et Kadri beys, ayant trouvé leurs amis trop faibles pour engager une action sérieuse contre les Turcs, sont rentrés en Syrie avec leurs hommes dans la nuit du 6 au 7 août.

Quant à Hadjo, après avoir écrit au Général Callais une lettre apportée à Kamechlié le 4 août (pièce annexe N° 10) il a donné le signal du départ à ses hommes. Ceux-ci ont franchi la frontière par petits paquets et ont atteint le village de Habab fixé comme lieu de rendez-vous au cours de la nuit.

ie

Ils étaient au total soixante-dix à quatre-vingt. Faisant partie du groupe Djeladet Beder Khan, Mohammed ibn Djemil Pacha, les fils Hadjo libérés du service militaire depuis environ deux mois à l'expiration de leur engagement, le Cheikh Abdurrahman, irakien, agent de liaison entre les 1^{er} et 2^{ème} secteurs de l'Hoyboun. Hadjo n'ayant pas trouvé lui non plus ses amis Kurdes de Turquie suffisamment forts a renoncé à agir et il est rentré à Kubur el Bid dans la nuit du 5 au 6 août. Ses gens sont rentrés la même nuit dans leurs villages par petits paquets comme ils en étaient partis.

Les effectifs des groupes Djemil Pacha et Hadjo donnés ci-dessus m'ont été indiqués par leurs chefs eux-mêmes au cours de l'interrogatoire que je leur ai fait subir le 14 août à Damas.

Dans sa lettre du 4 août au Lieutenant Dillemann M. le Caimakam de Nissibin confirme que soixante hommes ont accompagné Hadjo.

Dans sa lettre du 10 août au Général Callais, Monsieur le Vali de Mardine écrit que quatre vingts hommes ont accompagné les fils Djemil Pacha, ce chiffre très exagéré est loin des 300 à 500 cavaliers signalés par le Ministre des Affaires Etrangères de la République Turque à Mr. l'Ambassadeur de France à Constantinople.

Le 5 août dans la soirée, 30 arméniens armés recrutés à Kaméchlié par le Docteur Boşmadjan sont partis sur deux camionnettes pour Kubur e' Bid dans le but d'aller renforcer Hadjo. Celui-ci étant rentré dans la nuit du 5 au 6, ils sont rentrés à leur tour le 6 à Kaméchlié.

Les incursions de la nuit du 3 au 4 août ont donné lieu de la part des autorités frontalières turques aux réactions suivantes:

Le 4 août dans la matinée le Caimakam de Nissibin est venu à Kaméchlié protester auprès du Lieutenant Dillemann (Voir le compte-rendu de cet officier au sujet de cette visite pièce annexe N° III).

Il lui a remis en outre une lettre confirmant sa protestation verbale (pièce annexe N° 12).

Le même jour, M. le Vali de Mardine a écrit au Général Callais (pièce annexe N° 13).

Le 7 août, le Commandant Vémillard et le Lieutenant Dillemann ont eu une entrevue à Nissibin avec Mr. le Caimacan à l'issue de laquelle ce fonctionnaire a remis une lettre au chef du S.R. du Sandjak de Deir (pièce annexe N° 14).

Procès-verbal de l'entrevue du 7 août a été dressé (pièce annexe N° 15).

Le 10 août, après avoir pris connaissance de ce procès-verbal M. le Vali de Mardine a remercié par lettre le Général Callais des mesures déjà prises par lui (pièce annexe N° 16).

X

X X

Pour terminer j'indique ci-dessous dans l'ordre chronologique les mesures prises par le Général Callais et ses subordonnés dès que les équipées d'Hadjo et consorts ont été portées à leur connaissance.

Le 4 août, le Général Callais a adressé sous le N° 3406/DZ le télégramme suivant:

PRIORITE OPERATIONS

S.R. Kamechlié, Ras el Ain, Derek "Vérifier si fils Djemil Pacha et Djeladet ont quitté Hassetché pour la Turquie. Stop. Dans négative diriger Djeladet sur Deir-ez-zor et faire surveiller étroitement fils Djemil Pacha ainsi que tous autres chefs kurdes région frontière à qui ferez connaître dès réception interdiction entrer en Turquie..."

Le même jour le Général Callais a rectifié le télégramme précédent par le suivant:

N° 3407 D.Z. suite à 3406 D.Z. Lire dans négative dire à Djeladet qu'il doit se rendre à Deir où il sera convoqué.

/...

Le 5 aout, le Général Callais adresse à l'officier du S.R. de Kaméchlié le télégramme suivant: N° 3409/D.Z.

"Utiliser 19^e Escadron et gardes mobiles pour exercer la nuit surveillance des villages suspects et de leurs chefs kurdes".

Le même jour le Général Callais envoie le télégramme suivant: Aux Commandants des secteurs militaires de Rakka, Hassetché Kaméchlié et du Tigre.

"En raison extension insurrection Kurde en Turquie entente étroite devra être réalisée entre Officiers S.R. et Commandants secteurs pour surveiller attitude population Kurde en Syrie particulièrement leurs chefs -stop-

Empêcher toute propagande, manifestation, effervescence, réunions etc... et être attentifs en vue d'éviter tout événement et départ d'individus Kurdes vers Nord.

Inviter Officiers S.R. aviser tous postes gendarmerie syrienne et leur prescrire de les renseigner".

Le 6 aout le Général Callais télégraphie sous le N° 3918/D.Z à l'Officier du S.R. de Rakka.

"Prière surveiller étroitement chef Kurde Osman Sabri qui ne doit quitter Rakka".

Le même jour dès que prévenu du retour de Hadjo à Kubur el Bid, le Lieutenant Dillemann le fait arrêter et amener à Kaméchlié.

Le même jour par lettre N° 3442/D.Z, le Général Callais confirme au Délégué du Haut-Commissaire à Damas le départ d'Hadjo et lui rend compte de ce qu'il a convoqué à Deir Mahmoud et Khalil beys des Millis et averti les Moukhtars des villages Kurdes qu'ils seront responsables dans leurs biens de tout départ vers le Nord de leurs ressortissants sur Deir-ez-zor.

Le même jour envoi il envoie le Commandant Vermillard à Kaméchlié pour se rendre compte de la situation.

Le 7 aout Hadjo est dirigé sur Deir-ez-zor.

Le Commandant Vermillard accompagné du Lieutenant Dillemann a une entrevue avec le Caïmakam de Nissibin auquel il donne /...

l'assurance que les fils de Djemil Pacha seront mis hors d'état de nuire ~~à l'issue de la Syrie~~ dès leur rentrée en Syrie.

Le 9 août, Hadjo Agha est dirigé sur Damas pendant que Mendouh Selim professeur au lycée d'Antioche, secrétaire du Comité Hoyboun venu à Hassetché est dirigé sur Alep.

Le même jour le Général Callais rend compte au Haut Commissaire de la rentrée en Syrie dans la nuit du 7 au 8 août des trois fils de Djemil Pacha et de leur arrivée à Deir où il les avait convoqués, il propose leur envoi à Damas.

Le 11 août les fils de Djemil Pacha sont dirigés sur Damas.

Le même jour un peloton de la 2^e Cie Méhariste est envoyé à Karamanich (45 klm. N.E. de Ras ul Ain) avec mission de renforcer la surveillance de la frontière et de renseigner.

Le 12 août le Chef du S.R. du Sandjak de Deir prescrit par télégramme aux Officiers du S.R. de Kaméchlié, Ras ul Ain Tell Abiad et Rakka de "redoubler surveillance activité Kurde en Syrie".

Le même jour le Général Callais prescrit de diriger sur Deir-ez-zor les chefs kurdes Derwich, Rassoul et Aguid Agha, Dera-kli Elias chef kurde réfugié, le cheikh Abdul Rahman chef kurde d'Irak, le Docteur Basmadjian de Kaméchlié.

Le 14 août le Commandant Vermillard adresse à l'officier du S.R. de Kaméchlié sa note N° 3573/D.Z. (pièce annexe N° 17)

Le 15 août par ordre du Général Callais le Commandant Vermillard adresse à l'officier du S.R. d'Hassetché sa note N° 3579/D.Z. (pièce annexe N° 18).

Le 16 août le Général Callais adresse à l'Officier du S.R. d'Hassetché sa note N° 3609/D.Z. (pièce annexe N° 19) et à l'officier du S.R. de Kaméchlié sa note N° 56II/D.Z. pièce annexe N° 20).

En résumé, il ressort de mon enquête que:

I^o- Le Général Callais ne s'est pas bien rendu compte

de la gravité de la situation qui lui a été signalée par le S.R. et la Sureté de Kaméchlié et qu'il n'est intervenu que tardivement (29 juillet) pour entraver les agissements de Djeladet Beder Khan et de ses comparses.

2° - Le Délégué du Haut-Commissaire à Damas a mis un retard de près de 15 jours pour transmettre au Général Callais les instructions du Haut-Commissaire concernant l'éloignement d'Hadjo.

3° - Le Général Callais a maintenu Hadjo à Kubur el Bid jusqu'à son départ en Turquie pour des raisons peut être plausibles mais sans en rendre compte à l'autorité supérieure.

4° - Le Lieutenant Dillemann s'est montré un peu crédule et hésitant, a cru aux paroles d'Hadjo et a négligé les avertissements reçus de ses agents et du Caimakam de Nissibin au sujet du départ d'Hadjo.

5° - Après l'équipée de la nuit du 3 au 4 août le Délégué du Haut-Commissaire à Damas a apporté un retard de près de 48 heures à transmettre au Haut-Commissaire le compte-rendu radiotélégraphié qu'il avait reçu du Général Callais.

6° - Après ces équipées, toutes mesures immédiates possibles paraissent avoir été prise pour entraver le mouvement qu'elles étaient susceptibles de créer./.

Le Lieutenant-Colonel MORTIER,
Directeur du Service des Renseignements
du Levant

Signé : MORTIER